



Nouvelles du C.A.

Volume 18, n°3 (N° 417, 17 février 2021)

Prolongation du contrat pour la production de documents en médias substitués

Le Centre collégial de soutien à l'intégration de l'ouest du Québec (CCSI-O) a, parmi ses mandats, de desservir tous les collèges subventionnés de la province pour la production de médias substitués pour les étudiantes et étudiants ayant une déficience visuelle.

Le CCSI-O collabore depuis plusieurs années pour la production des médias substitués avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille du CISSS Montérégie-Centre. Lors de la rencontre, le CCSI-O a recommandé la prolongation du contrat avec cet organisme public donc les services offerts aux collèges sont satisfaisants.

Le conseil d'administration a autorisé la Direction du cégep du Vieux Montréal à procéder à la prolongation du contrat de gré à gré avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille, pour les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022.

Il a également autorisé la dépense pour la production de documents en médias substitués à l'Institut pour un montant ne dépassant pas 200 000 \$ avant taxes par année scolaire, soit un total de 400 000 \$ avant taxes, ainsi qu'une somme supplémentaire de 40 000 \$ pour couvrir les contingences.

Acquisition de machines-outils à commandes numériques

Les membres du conseil d'administration ont autorisé la dépense pour l'acquisition de machines-outils à commandes numériques pour un montant ne dépassant pas 294 900 \$ avant taxes, auprès du fournisseur Ferro technique Ltée, ainsi qu'une somme supplémentaire de 29 490 \$ pour couvrir les contingences.

Nouvelle grille de programme en Design d'intérieur

Afin de mieux répondre aux besoins de formation dans ce domaine, le Département de design d'intérieur a réalisé des travaux d'élaboration d'une nouvelle grille de programme afin de se conformer au devis ministériel révisé.

Le conseil d'administration a adopté la nouvelle grille telle que présentée lors de la séance.

Grilles de programmes révisées pour les programmes de Génie mécanique et Maintenance industrielle

Afin de mieux répondre aux besoins de formation dans ces domaines, le Département de Génie mécanique et Maintenance industrielle a réalisé des travaux de modification des grilles de programme.

Le conseil d'administration a adopté les grilles révisées telles que présentées lors de la séance.

Nomination au Comité d'éthique de la recherche avec les êtres humains et renouvellement de mandat des membres actuels

La Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains prévoit la formation d'un comité d'éthique de la recherche. L'article 7.2 relatif à la composition du comité stipule que les membres sont nommés par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration a nommé :

- M. Frédéric Desaulniers, pour un mandat de deux ans, à titre de membre substitut de la communauté n'ayant aucune affiliation avec l'établissement.
- M. Pierre Parizeau-Legault, pour un mandat de deux ans, à titre de membre versé en éthique.

Le conseil a également renouvelé les mandats des membres actuels pour une période de deux ans :

- M. François Bastien (membre ayant une expertise pertinente dans les méthodes, les domaines et les disciplines de recherche relevant de l'autorité du CER)
- Mme Marie-Alexandra Gagné (membre de la collectivité n'ayant aucune affiliation avec l'établissement)
- Mme Emmanuelle Marceau (membre versée en éthique)
- M. Guillaume Ouellet (membre ayant une expertise pertinente dans les méthodes, les domaines et les disciplines de recherche relevant de l'autorité du CER)
- Mme Suzanne Pitre (membre ayant une expertise pertinente dans les méthodes, les domaines et les disciplines de recherche relevant de l'autorité du CER)

Mandat pour les équipements d'impression (multifonctions) auprès de Collecto

Les membres du conseil ont autorisé la directrice générale, Mme Mylène Boisclair, à participer au mandat de Collecto au nom du cégep du Vieux Montréal en vue d'octroyer un mandat pour la location d'équipements d'impression (multifonctions) auprès de Collecto, et à l'identifier comme un établissement participant au mandat et contrat qui sera conclu avec Copicom solutions inc.

Le conseil a aussi autorisé l'octroi à Copicom solutions inc. d'un contrat de location et de service d'une durée de trois ans pour les photocopieurs multifonctions du Collège, pour un montant de ne dépassant pas 200 000 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 20 000 \$ pour couvrir les contingences.

Contrat de construction pour la modernisation des ascenseurs du bloc A

Le conseil d'administration a autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction pour la modernisation des ascenseurs du bloc A au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Ascenseurs Vertec inc., pour un montant de 691 822 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 69 182,20 \$ pour couvrir les contingences.

Les travaux se dérouleront selon une séquence et un échéancier bien précis pour assurer un maintien des services et ne pas nuire aux activités du Collège. Ils pourront débuter dès le mois d'octobre 2021 et devront être complétés au plus tard à la fin du mois de mai 2022.

Contrat de construction pour le remplacement des systèmes de ventilation du bloc C

Le conseil a autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction pour la réalisation des travaux de remplacement du système de ventilation de la piscine au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Ventilation MFC inc., pour un montant de 1 229 000 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 122 900 \$ pour couvrir les contingences.

Les travaux pourront commencer dès le 17 mai 2021 et devront être achevés et acceptés sans réserve, incluant la démobilisation de l'entrepreneur, le 3 septembre 2021.

Contrat de construction pour la modernisation des escaliers mécaniques phase 1

Le conseil d'administration a autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction pour la modernisation des escaliers mécaniques phase 1 au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Ascenseurs Innovatec inc., pour un montant de 409 709,40 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 40 970,94 \$ pour couvrir les contingences.

Cette première phase consiste à moderniser quatre de ses vingt escaliers mécaniques. Les travaux nécessitant l'arrêt des escaliers mécaniques devront être réalisés durant l'intersession d'été, soit du 25 mai au 20 août 2021. La réception définitive des travaux est prévue au plus tard le 3 septembre 2021.

Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche

Les membres du conseil d'administration ont approuvé le Plan décennal des infrastructures de recherche (PDIR) 2021-2031 du cégep du Vieux Montréal.

Conformément à son Plan stratégique, le cégep du Vieux Montréal est engagé dans le développement de sa capacité de recherche et il peut demander, recevoir et gérer des subventions provenant du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Le Collège soutient également les projets de recherche de son centre collégial de transfert de technologies en pratiques sociales novatrices, le CRISPESH, en partenariat avec le Collège Dawson.

Pour soutenir ces projets de recherche, le Collège doit présenter des demandes de subventions auprès des organismes mentionnés précédemment et, par le fait même, doit présenter son PDIR 2021-2031 au ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Mandat pour le renouvellement de l'entente Microsoft auprès du centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)

Le conseil d'administration a autorisé la participation au mandat pour le renouvellement des licences des produits Microsoft, pour les trois prochaines années, pour un montant ne dépassant pas 459 000 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 45 900 \$ pour couvrir les contingences.

Convention d'adhésion au Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)

La Convention établie il y a vingt ans entre les universités, les cégeps, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le RISQ, qui a permis le développement d'un réseau de télécommunication novateur et performant, doit être renouvelée en 2020-2021. À l'unanimité, les différents membres institutionnels confirment leur volonté de poursuivre cette belle réussite collective que constitue le réseau de télécommunication de recherche et d'éducation du Québec. Le Ministère ainsi que les instances du gouvernement du Québec appuient cette démarche et placent le RISQ comme acteur clé pour atteindre les objectifs de son plan d'action numérique (PAN).

Le conseil d'administration a autorisé la directrice générale, Mme Mylène Boisclair, à adhérer à la Convention d'adhésion au RISQ au nom du cégep du Vieux Montréal pour une durée de vingt ans, et ce, pour un montant de ne dépassant pas 1 400 000 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 140 000 \$ pour couvrir les contingences.

Prochaine réunion

La prochaine rencontre se tiendra le 21 avril 2021, à 17 h 30.

*Le bulletin **Des nouvelles du CA** est publié par la
Direction des communications et des affaires corporatives*